

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

**-en exercice : 11 -présents : 11 – absent excusé : /- – absent : /
-votants : 11 -pour : 0 -contre: 8 -abstentions: 3.**

**L'an deux mil vingt-trois, le 14 mars à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de BOUGES-LE-CHÂTEAU légalement convoqué le 6 mars 2023
s'est réuni salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel BRIENT, Maire.
Présents: Mrs BRIENT, BAUDAT, DEPONT, BONNET, Mmes BONNISSEAU et DEBRAIS,
Mr GUIMBAUD, Mme LEMORT, Mrs MOREAU, SALMON et SOMMIER.**

Absent excusé: /.

Absent : /

Mr SOMMIER a été désigné secrétaire de séance.

Délibération N°2023-03-06.

Objet : - AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DE LA SOCIETE PE DE BRION.

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux d'un projet déposé par la société PE de BRION pour l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de BRION .

Une enquête publique est ouverte à la Mairie de BRION du jeudi 9 mars 2023 à 9 h 00 au mardi 11 avril 2023 à 17 h 00.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet situé dans un périmètre de 6 kilomètres.

Le conseil municipal a été régulièrement convoqué et a été destinataire du lien permettant de télécharger et consulter le dossier sur le site de la Préfecture de l'Indre.

La zone d'implantation du projet se situe le long de l'A20 entre Châteauroux et Vatan. Le projet consiste en l'installation de cinq éoliennes d'une puissance unitaire comprise entre 3.6 MW et 4.8 MW et deux postes de livraison. Hauteur de mât maximale de 111.5 m. Hauteur maximale en bout de pale de 180 m. Diamètre maximum du rotor 138 mètres.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose de passer au vote. Il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à bulletin secret.

La question posée est la suivante :

- Etes-vous favorable au projet d'implantation du parc éolien de la société PE de BRION sur la commune de BRION ?

Résultat du vote :

- Pour : 0 - Contre : 8 - Abstentions : 3

Le Conseil municipal émet donc un avis défavorable sur le projet éolien de la société PE de BRION sur la commune de BRION.

Certifiée exécutoire compte tenu
de sa réception en Préfecture le
et de sa publication le
Le Maire,
Michel BRIENT

Pour copie conforme,
A BOUGES LE CHÂTEAU, le 15 mars 2023.
Le Maire,
Michel BRIENT.

Le Secrétaire,
Maxime SOMMIER

